

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

### **1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :**

**Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville.**  
26, Avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX  
Contact : Monsieur le Directeur Général

### **2 - OBJET ET LIEU D'EXECUTION DU MARCHÉ :**

L'objet de ce marché est la :

Création d'une base vie dans un parking semi-enterré situé boucle des près de Saint Pierre à Thionville (57100).

Lieu d'exécution des prestations : boucle des près de Saint Pierre à Thionville (57100).

### **3 - PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ :**

**Marché public de travaux** passé dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle.

### **4 – FORME DU MARCHÉ :**

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Les prestations donneront lieu à un marché unique.

Le marché n'est pas alloté car la dévolution en lots séparés risque de restreindre la concurrence en entraînant une absence de candidatures pour les lots les moins attractifs, rendant dès lors la procédure de passation infructueuse.

Les travaux sont décomposés en 8 corps d'état traités en marché unique avec une entreprise générale ou un groupement d'entreprises :

<b>LOTS</b>	<b>DESIGNATION DES LOTS TECHNIQUES</b>
01	PLOMBERIE
02	ELECTRICITE
03	MENUISERIES
04	PLATRERIE
05	SERRURERIE
06	CARRELAGE
07	MACONNERIE
08	PEINTURE

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

## **5 – DUREE DU MARCHE :**

- Délai d'exécution du marché : 5 mois ferme (comprenant la période de préparation),
- Démarrage de la période de préparation : Septembre 2021
- Démarrage des travaux : Octobre 2021
- Réception des travaux : Février 2022

## **6 - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE :**

- Variantes exigées : le cahier des clauses techniques particulières ne comporte pas de variantes exigées par l'acheteur.
- Variantes libres (à l'initiative du candidat) : **interdites** conformément aux cahier des clauses techniques particulière et règlement de consultation.

## **7 – VISITE OBLIGATOIRE DU SITE :**

Avant la remise de leur offre et pour permettre aux candidats de prendre connaissance des contraintes spécifiques du site, ces derniers devront obligatoirement visiter les lieux en présence d'un représentant de la Maîtrise d'Ouvrage dont les coordonnées sont indiquées à l'article 9 du présent avis.

**Les candidats sont avertis qu'à défaut de produire l'attestation de visite du site, leur candidature sera rejetée.**

## **8 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT :**

Prêts CDC, subventions et fonds propres.

## **9 - RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS :**

Le retrait des dossiers est à effectuer sur la plateforme de dématérialisation [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires administratifs relatifs à cette consultation, les candidats devront faire parvenir en temps utile leur demande :

- De manière électronique, exclusivement sur la plateforme de dématérialisation, sur l'URL suivante : **<https://www.marches-securises.fr/>**

## **10 – PRESENTATION DES CANDIDATURES :**

Conformément aux dispositions du règlement de consultation.

## **11 - PRESENTATION DES OFFRES :**

Les candidats doivent produire un projet de marché formant l'offre comprenant notamment un mémoire technique qui comportera les éléments suivants :

- Présentation des moyens humains mis à disposition,
- Présentation des matériaux employés,
- Présentation de la gestion de la qualité,
- Proposition d'un calendrier prévisionnel d'exécution des travaux.

## **12 – CHOIX ET CLASSEMENT DES CANDIDATURES**

Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les **capacités techniques, financières et professionnelles**.

## **13 – CHOIX ET CLASSEMENT DES OFFRES**

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante:

Prix	40/100
Valeur technique (mémoire technique)	60/100

## **14 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

**Le vendredi 6 août 2021, 16 heures délai de rigueur.**

**Les candidats devront obligatoirement transmettre leur offre par voie de dématérialisation** selon les modalités fixées à l'article 15 du présent avis d'appel public à la concurrence.

**Les candidats ne pourront pas déposer leur offre sous format papier. En conséquence, tout pli déposé sous format papier sera déclaré non ouvert et renvoyé à son expéditeur.**

**Le pli électronique** contiendra l'ensemble des pièces justificatives énumérées au règlement de consultation.

En complément de l'offre dématérialisée, les candidats peuvent éventuellement transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé USB) ou sur support papier.

Cette copie de sauvegarde pourra être remise en main propre ou sous pli cacheté portant l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission Achats de l'Office Public de l'Habitat Portes de France Thionville, 26 avenue Albert 1er - BP 60116 - 57103 THIONVILLE CEDEX.

Sur l'enveloppe, inscrire la mention « **Candidature pour la création d'une base vie dans un parking semi-enterré situé boucle des près de Saint Pierre à Thionville, Numéro et libellé du(des) lot(s), ne pas ouvrir** » et le tampon de l'entreprise.

Le pli de sauvegarde qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous une enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son expéditeur.

Les candidats resteront engagés par leurs offres pour une période de 180 jours à chaque mise en concurrence.

Nota : L'Office se réserve la faculté de ne pas donner suite à la consultation, si les candidatures remises ne sont pas satisfaisantes.

### **15 – DEMATERIALISATION :**

La remise d'offres par voie électronique s'effectue uniquement au travers de la plateforme de dématérialisation des marchés publics ci-après et selon les règles d'utilisation de celle-ci.

L'accès à la plate-forme de dématérialisation se fait à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>

Les candidatures déposées sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) devront impérativement être déposées complètes avant les date et heure limites précitées. Tout dossier en cours de dépôt aux date et heure limites sera déclaré non ouvert.

### **16 – INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 avenue de la Paix – BP51038  
67 000 Strasbourg Cedex  
Téléphone : 03.88.21.23.23 / Télécopie : 03.88.36.44.66  
Courriel : [greffe.ta-strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta-strasbourg@juradm.fr)

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

Les voies et délais de recours sont mentionnés dans le code de justice administrative.

### **17 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE :**

**Le mardi 13 juillet 2021.**